

Une récolte céréalière très abondante

L'activité agricole, principalement dominée par les cultures céréalières en Ile-de-France, couvre la moitié du territoire régional. En 2008, la récolte de céréales francilienne a été très abondante, dépassant même celle de 2004, année exceptionnelle.

Hausse de 15 % de la récolte céréalière

De l'ordre de 3 millions de tonnes en 2008, la récolte francilienne de céréales est en hausse de 15 % par rapport à 2007. En 2008, les rendements ont progressé en moyenne de 8 %. Les surfaces ont augmenté de 7 % sous l'effet de la suppression de la jachère obligatoire en 2008.

Le blé tendre est la production qui a le plus faiblement progressé (+ 8 %), car ses surfaces sont restées stables. Il représente 65 % de la production céréalière francilienne.

La production totale d'orge augmente fortement (+ 35 %) par rapport à la moyenne quinquennale. Les superficies totales se sont accrues de 11 % et les rendements sont les meilleurs observés depuis vingt ans.

La production de maïs est supérieure de 38 % à celle de 2007, à la suite d'une augmentation de moitié des surfaces. Les mesures interdisant de semer du maïs deux années de suite sur la même parcelle en raison des attaques éventuelles de chrysomèle (parasite ravageur) ont été levées. Les rendements sont bons (95 q/ha) mais inférieurs à ceux, excellents, de 2007.

Moins de colza et de betteraves

La production de colza, principal oléagineux cultivé dans la région, diminue de 5 % en 2008. Les surfaces ont baissé de 16 % en raison d'une contraction importante des surfaces destinées à des usages non-alimentaires.

La désaffectation pour la culture du pois protéagineux se poursuit en Ile-de-France ; elle semble profiter aux féveroles qui gagnent du terrain grâce à de bons débouchés à l'exportation.

La production des betteraves industrielles est en retrait de 12 % par rapport à 2007 sous l'effet d'un recul des surfaces, lié à la réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) du sucre. Le rendement est tout aussi excellent que l'an dernier (850 q/ha).

Cours des céréales et des oléagineux en net repli

Après l'envolée exceptionnelle de 2007, les cours des céréales sont en net repli en 2008. Les cours, très fermes en début de campagne, se tassent rapide-

ment dans un contexte d'abondance sur le marché mondial et sur le marché européen. La crise financière de fin d'année a également contribué à faire baisser les cours.

Les fortes disponibilités de graines en Europe pèsent sur le marché des oléagineux. Les prix des graines de colza sont en repli par rapport à 2007.

■ ■ ■ Sylvie Bernadet,
Annie Kirthichandra
SRISE Ile-de-France

Moins de succès pour le colza énergétique

En Ile-de-France, la principale culture à usage non-alimentaire est le colza. Il est destiné à la fabrication de diester incorporé au gazole (biodiesel). Le blé et la betterave sont également cultivés à des fins énergétiques (éthanol). La réforme de la Politique agricole commune de 1992 a favorisé le développement des cultures non alimentaires, autorisées sur les surfaces « gelées », soumises à la jachère obligatoire.

En 2004, l'aide aux cultures énergétiques (ACE) de 45 €/hectare sur surfaces hors jachères est mise en place pour répondre au développement de la filière des carburants d'origine agricole. Elle est cumulable avec l'aide versée pour des cultures non-alimentaires réalisées sur jachère.

L'implantation des industries du biodiesel dans les régions voisines a été aussi un facteur favorable à la progression de ces cultures.

Dans ce contexte, la culture du colza non-alimentaire a nettement augmenté à partir de 2005 et a atteint son plus haut niveau en 2007 (38 000 hectares).

Toutefois, des rendements de colza plutôt décevants, un cours de céréales mieux rémunéré depuis deux ans et la suppression de la jachère obligatoire en 2008 mettent un coup d'arrêt à l'extension des surfaces de colza non-alimentaire sur et hors jachères. Les surfaces cultivées en colza non-alimentaire ne représentent en 2008 plus qu'un tiers des surfaces totales de colza, contre près de la moitié en 2007.

Définitions

Jachère obligatoire : la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992 a imposé un gel obligatoire des terres pour réduire les excédents alimentaires. Des cultures non alimentaires étaient autorisées sur ces parcelles (jachère industrielle).

Réforme de l'organisation commune du marché du sucre : cette réforme implique la baisse des quotas de sucre et des prix minimum garantis, la suppression des subventions à l'exportation vers les pays tiers et l'interdiction d'exporter vers ces pays du sucre hors quota.

Pour en savoir plus

A paraître : *Agreste Conjoncture Ile-de-France* sur les cultures énergétiques en 2009.

« Récolte 2008 : abondance de céréales mais repli de la production d'oléoprotéagineux et de betteraves », *Agreste Conjoncture Ile-de-France*, décembre 2008.

« Mémento de la statistique agricole », *Agreste Ile-de-France*, décembre 2008.

Site de la Driaaf Ile-de-France : www.driaaf.ile-de-France.agriculture.gouv.fr

Site de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr



Les principales grandes cultures en Ile-de-France

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2008	Evolution (%) 2008/moyenne 2003 à 2007	Evolution (%) 2008/2007	2008	Evolution (%) 2008/moyenne 2003 à 2007	Evolution (%) 2008/2007	2008	Evolution (%) 2008/moyenne 2003 à 2007	Evolution (%) 2008/2007
Céréales, dont :	373 153	5,4	7,2	82	9,1	7,6	3 059 988	15,0	15,3
Blé tendre	242 780	-0,2	1,3	82	7,4	6,6	1 996 944	7,2	8,0
Orge d'hiver	36 927	25,4	10,9	79	13,3	14,4	290 809	42,0	26,9
Orge de printemps	43 571	8,5	11,5	73	18,4	23,5	319 400	28,5	37,7
Total orge	80 498	15,7	11,2	76	16,4	19,0	610 209	34,6	32,3
Maïs (grain)	42 171	27,4	50,6	95	6,9	-8,4	401 625	36,2	37,9
Oléagineux, dont :	71 383	9,5	-14,3	36	4,5	12,1	254 404	14,5	-4,0
Colza	67 579	10,6	-15,8	36	4,1	12,5	243 284	15,1	-5,2
Protéagineux, dont :	26 888	-33,7	-8,2	51	9,2	-1,5	137 763	-27,6	-9,6
Pois	12 275	-54,4	-24,6	49	3,0	4,6	60 320	-53,1	-21,2
Féveroles	14 538	8,6	14,2	53	16,4	-9,9	77 255	26,4	2,8
Betteraves industrielles	35 409	-11,3	-11,9	850	13,2	0,0	3 009 765	0,4	-11,9

Source : ministère de l'Agriculture et de la pêche, Agreste, Statistique agricole annuelle

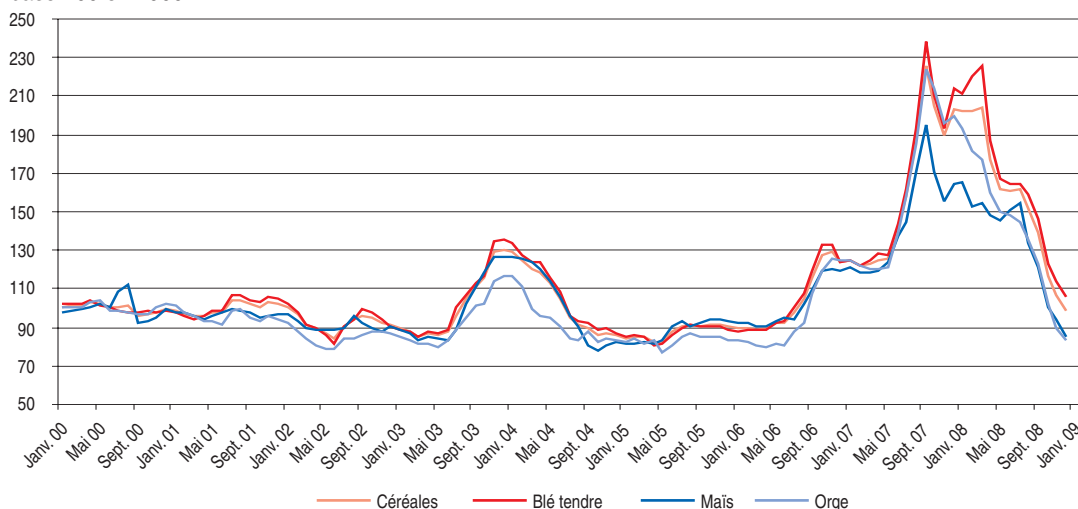
Production végétale par département en 2008 (en tonnes)

	Petite couronne		Seine-et-Marne		Yvelines		Essonnes		Val-d'Oise		Ile-de-France	
	Production 2008	Evolution (%) 2008/2007	Production 2008	Evolution (%) 2008/2007	Production 2008	Evolution (%) 2008/2007	Production 2008	Evolution (%) 2008/2007	Production 2008	Evolution (%) 2008/2007	Production 2008	Evolution (%) 2008/2007
Céréales, dont :	9 201	23,3	1 790 685	13,4	485 465	18,6	464 033	15,6	310 605	20,8	3 059 989	15,3
Blé tendre	6 474	5,8	1 164 400	6,6	322 260	12,3	290 500	4,7	213 310	13,9	1 996 944	8,0
Orge d'hiver	624	-1,0	159 775	22,1	63 990	33,5	42 930	39,4	23 490	24,3	290 809	26,9
Orge de printemps	895	99,0	198 195	34,4	22 630	32,3	85 100	47,7	12 580	35,3	319 400	37,7
Total orge	1 519	40,7	357 970	28,6	86 620	33,2	128 030	44,8	36 070	27,9	610 209	32,3
Maïs (grain)	1 150	1 575,7	245 575	32,9	65 280	40,3	30 720	47,8	58 900	50,3	401 625	37,9
Oléagineux, dont :	680	21,5	141 850	-2,1	48 520	-4,8	44 756	-1,3	18 599	-19,9	254 405	-4,0
Colza	680	21,5	133 560	-3,2	47 700	-5,1	43 236	-3,6	18 108	-21,7	243 284	-5,2
Protéagineux, dont :	325	55,9	101 375	-5,2	11 250	-22,6	16 255	-10,9	8 558	-31,4	137 763	-9,6
Pois	120	96,4	35 000	-15,4	5 040	-42,0	14 880	-9,5	5 280	-47,0	60 320	-21,2
Féveroles	205	39,1	66 250	2,1	6 210	6,3	1 350	-23,7	3 240	30,8	77 255	2,8
Betteraves industrielles	11 475	-47,3	2 129 590	-13,9	68 000	-7,4	341 700	-7,6	459 000	-3,6	3 009 765	-11,9

Source : ministère de l'Agriculture et de la pêche, Agreste, Statistique agricole annuelle

Repli des cours de céréales

base 100 en 2000



Source : Insee, indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)